

Appareils et équipements de camping

Comment choisir l'appareil

- Utiliser de l'équipement
- à piles lorsque c'est possible.
- S'assurer que les appareils fonctionnant à l'essence et les réservoirs d'essence portent le sceau d'un organisme
- d'homologation reconnu comme CSA et ULC.

Comment l'utiliser

- Suivre les instructions du fabricant pour installer et utiliser les appareils et les équipements de camping.
- Utiliser seulement des appareils bien aérés à l'intérieur du véhicule récréatif, de la tente ou de la roulotte. Une accumulation de vapeur peut produire du monoxyde de carbone ou causer une violente explosion.
- Toujours effectuer le remplissage des appareils de camping à l'extérieur.
- Toujours entreposer les liquides combustibles et les carburants à l'extérieur.
- Garder les appareils fonctionnant aux liquides inflammables loin des matériaux combustibles comme la tente, les murs, les couvertures et le papier.
- S'assurer que la flamme d'un appareil de camping est bleu clair avec d'occasionnelles flammes jaunes. Une flamme jaune est un signe de combustion incomplète et de production possible de monoxyde de carbone.

Comment le vérifier

- Faire inspecter les appareils fonctionnant au combustible au moins une fois par an par un professionnel. Les insectes et les rongeurs peuvent les obstruer et les endommager.
- Vérifier et entretenir les connexions et les conduits d'échappement. Vérifier la présence de fuites en aspergeant les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de bulles.

Tente

- Utiliser une tente fabriquée dans un matériau ininflammable.
- Idéalement, acheter une tente comportant deux sorties. Couper dans le tissu avec un couteau pour se fabriquer une sortie de secours si un feu se déclare.
- Installer la tente à une distance sécuritaire de l'espace prévu pour le feu de camp.
- Garder un extincteur portatif en tout temps, spécialement à l'intérieur de la tente durant la nuit.
- Ne jamais utiliser d'allumettes, de chandelles ou de flammes vives à l'intérieur de la tente.

Véhicules récréatifs et roulottes

Placer la roulotte ou le véhicule récréatif à une distance sécuritaire du feu de camp.

Articles pour fumeurs

- Éteindre les cigarettes et autres articles de fumeurs avant d'aller au lit.
- Vider les cendriers dans un contenant métallique et y mélanger de l'eau. Idéalement, sortir le contenant à l'extérieur.

Liquides combustibles

- S'assurer que les appareils fonctionnant au gaz ou au propane portent le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA.
- Éviter l'entreposage de liquides inflammables et combustibles de même que les journaux et sacs d'épicerie à l'intérieur du véhicule.
- Lors du remplissage du réservoir de propane ou d'essence, fermer le démarreur, faire sortir tous les passagers du véhicule. Après le remplissage, s'assurer que les valves sont bien fermées.
- Ne pas cuisiner lorsque le véhicule est en marche.

Outils de protection

- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans le véhicule récréatif.
- Préparer un plan d'évacuation et le pratiquer.
- Garder un extincteur portatif à proximité de l'aire de cuisson du véhicule récréatif et près de la porte de sortie de la roulotte.
- Garder une petite hache pour une évacuation d'urgence.

Aide-mémoire camping :

Prévenons les incendies

À retenir!

La SOPFEU diffuse régulièrement des états de la situation quant au danger d'incendie, à la présence de feux en forêt et aux ressources qu'elle déploie. Les restrictions en vigueur concernent l'interdiction d'accéder à la forêt ou d'y faire des feux ou d'y circuler, les mesures préventives à appliquer lors de travaux en forêt, ou encore la suspension ou l'annulation des permis de brûlage.

Vous devez aussi vous assurer de suivre les consignes municipales.

Sopfeu.qc.ca | smds.quebec

Document préparé par :

**Service de sécurité incendie
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints**

450 833-6266

pompiers.st-michel@hotmail.com



Les feux de camps



Sécurité

Le feu reste un élément dangereux qui peut se propager rapidement. En tant que campeur, vous êtes responsable de votre propre sécurité, de celle des autres campeurs et aussi de l'environnement. Ayez toujours en votre possession un extincteur, une couverture anti-feu, une pelle et/ou un seau d'eau au cas où les choses tourneraient mal.

Avant même de commencer votre feu, assurez-vous que vous pouvez en faire un en toute sécurité. Il faut vérifier et valider les indices de danger d'incendie de la municipalité où vous vous trouvez. On vous recommande d'utiliser les indices de la SOPFEU. Une application mobile est même disponible. Idéalement avoir un pare-étincelles sur votre feu et utiliser un foyer pare-étincelle en tout temps pour une sécurité accrue.

Emplacement

Le choix de l'emplacement de votre feu de camp est primordial. Lors de l'allumage, assurez-vous que votre feu se trouve à au moins 5 mètres de tout; tentes, caravanes, remorques, voitures, arbres et autres végétaux. La hauteur et la largeur de votre feu est d'ailleurs réglementée par la municipalité (voir réglementation municipale :

<https://smds.quebec/wp-content/uploads/2021/12/687-2021-projet-prevention-des-incendies-sur-le-territoire.pdf>

Avant

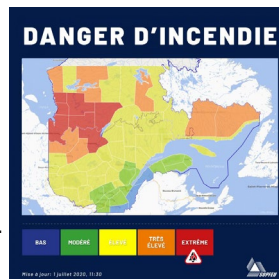
- Vérifier s'il y a des espaces prévus pour faire un feu.
- Si ces espaces ne sont pas disponibles, choisir un site éloigné des arbres et de la tente et à l'abri des vents.
- Enlever, sur au moins un mètre autour du feu (3 pieds), tout combustible comme le bois mort, les branches d'arbres et les feuilles.
- Creuser jusqu'au sable environ 14 pouces de creux; éviter de faire un feu sur de la terre noire. Entourer l'espace avec des pierres.
- Avoir à portée de main du matériel d'extinction comme un seau d'eau, du sable, une pelle ou un râteau.
- Ne pas utiliser d'essence ou d'accélérateur pour allumer le feu ou pour l'entretenir. Ne pas utiliser de papier car les étincelles peuvent mettre le feu à la tente ou à la forêt.

Pendant

- Faire un feu de petite dimension pour cuisiner ou pour se réchauffer seulement. Ne pas l'alimenter pour qu'il prenne de l'ampleur.
- Surveiller constamment le feu de camp et s'assurer qu'il ne se répand pas à l'extérieur du site.
- Ne jamais laisser d'enfants sans surveillance ni les laisser jouer près du feu.
- Cesser d'ajouter du bois dans le feu bien avant de l'éteindre afin qu'il diminue au maximum.

Après

- Pour l'éteindre, brasser les braises doucement et ajouter de l'eau ou du sable.
- Vérifier qu'il n'y a pas de braises entre les pierres entourant le feu.
- S'assurer que les cendres sont froides avant de quitter les lieux ou d'aller dormir.



Les dangers du monoxyde de carbone

Comme il est inodore et invisible et qu'il n'irrite ni les yeux ni la peau, le monoxyde de carbone – aussi appelé CO – se laisse souvent oublier...

Pourtant, il est important d'y penser, particulièrement lorsque l'on fait du camping par temps frais et que l'on doit chauffer l'habitacle du véhicule récréatif à l'aide d'un appareil fonctionnant au propane. Après tout, il s'agit d'un gaz toxique ; en respirer peut aller jusqu'à entraîner la mort...

Il faut vérifier régulièrement que l'avertisseur de monoxyde de carbone de son VR fonctionne bien et que l'équipement de votre VR qui fonctionne au propane soit bien entretenu.

Avertisseurs de fumée

Un avertisseur de fumée, ou détecteur de fumée, alerte les occupants d'un bâtiment par un signal sonore lorsqu'il y a présence de fumée. Il permet de réagir rapidement et de sauver des vies. En cas d'incendie, vous avez moins de 3 minutes pour évacuer.

Tous les avertisseurs de fumée doivent respecter les normes canadiennes et avoir le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada.

Les feux d'artifice sont interdits à moins d'avoir obtenu un permis de votre service de sécurité incendie (gratuit). Les demandes doivent être faites sur semaine, au moins 24 heures à l'avance, au 450 833-6266 ou pompiers.st-michel@hotmail.com